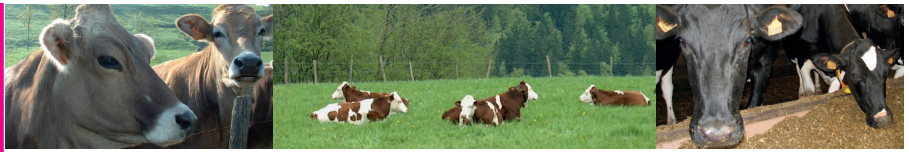


# Agreste Bourgogne

Numéro 144 - janvier 2013



## recensement agricole 2010

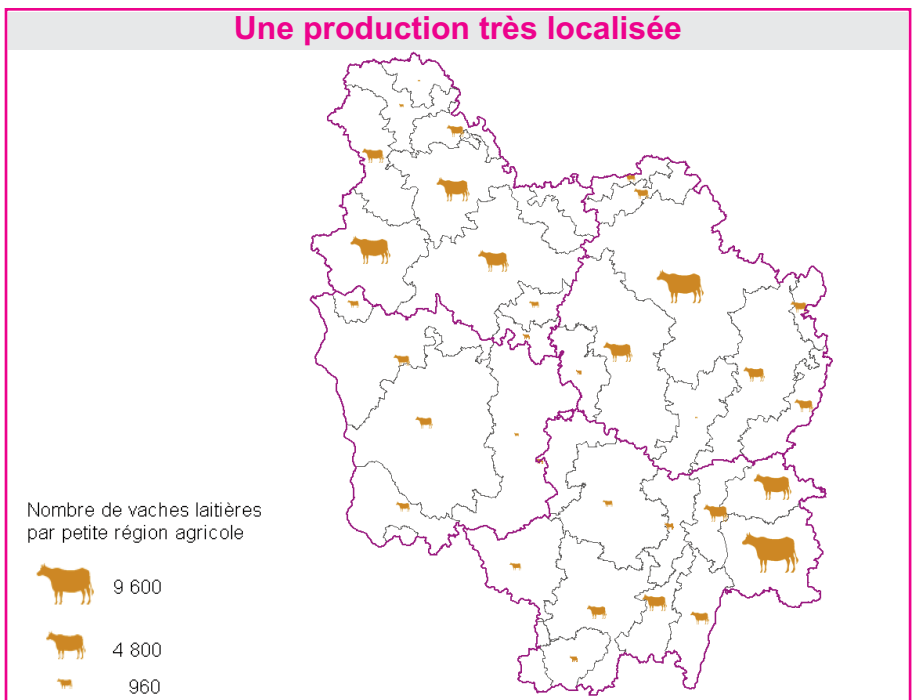
### L'élevage bovin-lait en Bourgogne : concentration de la production dans des exploitations plus grandes

**En Bourgogne, 1 300 exploitations élèvent 58 000 vaches laitières. Entre 2000 et 2010, près de la moitié des élevages ont disparu, mais le nombre de vaches n'a diminué que de 14 % et les livraisons de 3 %. Les troupeaux se concentrent et s'agrandissent. La productivité du travail s'accroît et les formes sociétaires se développent. La production laitière constitue rarement l'activité principale des exploitations, l'association polyculture-élevage laitier est la plus fréquente. Les éleveurs laitiers sont en moyenne plus jeunes et mieux formés que dans les autres filières. Une faible part de la production est collectée par l'industrie laitière régionale.**

**E**n 2010, la Bourgogne compte 58 000 vaches laitières, soit 9 700 de moins qu'en 2000. Elle représente 1,6 % du cheptel national et se situe au seizième rang des régions françaises. En dix ans, le cheptel laitier régional a diminué plus fortement qu'au niveau national (- 14 % contre - 11 %). Cependant, la baisse est moins rapide que celle observée entre 1988 et 2000 (- 32 %). La diminution des effectifs n'est pas uniforme selon les départements. Nièvre et Yonne enregistrent une chute importante de leur cheptel avec respectivement - 20 % et - 18 %, tandis que l'évolution des effectifs en Côte-d'Or et Saône-et-Loire est proche de celle observée au niveau national.

L'élevage laitier est pratiqué par 1 300 exploitations, dont 43 % sont situées en Saône-et-Loire. Géographiquement, l'élevage laitier demeure localisé dans ses bastions traditionnels : Bresse en Saône-et-Loire, Puisaye dans l'Yonne et Plateau Langrois en Côte-d'Or. Au cours de la dernière décennie, le nombre d'exploitations laitières bourguignonnes a presque été divisé par deux (- 48 %), soit une baisse beaucoup plus élevée qu'au niveau national (- 36 %). La chute du nombre de producteurs est particulièrement forte dans la Nièvre, où elle atteint 62 %. Elle est également très marquée pour les exploitations de faible dimension économique (production brute standard inférieure à 25 000 euros) : sept sur dix ont

#### Une production très localisée

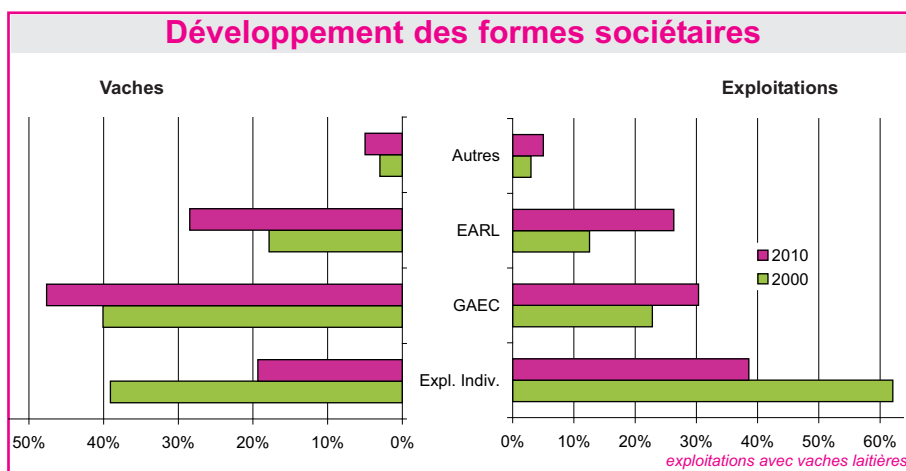


Source : Agreste - Recensement agricole 2010 © IGN- BDCarto ©

cessé leur activité en dix ans. Désormais, seulement 6 % des exploitations de la région élèvent des vaches laitières contre 20 % en 1988. Les petits élevages laitiers (moins de 30 vaches) ont le plus souffert de cette restructuration : leur nombre a chuté de 68 %. Ils ne détiennent plus que 7 % du cheptel contre 20 % en 2000. Au contraire, les élevages de plus grande taille (plus de 50 vaches) ont vu leurs effectifs augmenter de 24 %. Ils représentent maintenant 44 % des producteurs et détiennent 73 % du cheptel.

## Des exploitations plus grandes

Conséquence de cette concentration, la taille moyenne des troupeaux a fortement augmenté (+ 67 %) passant de 27 à 45 vaches, effectif identique à la moyenne nationale. L'agrandissement des cheptels s'est accompagné d'un développement des surfaces exploitées. La SAU moyenne des exploitations laitières est passée de 104 à 143 hectares. L'accroissement de la SAU s'est traduit par une diminution de la part des surfaces toujours en herbe dans la surface totale (de 38 à 32 %), au profit des surfaces en céréales (de 32 à 36 %) et en maïs ensilage (de 7 à 9 %). La surface fourragère principale (SFP) représente désormais la moitié de la SAU des exploitations laitières (55 % en 2000). Selon les départements, les surfaces toujours en herbe représentent de 19 % (Yonne) à 44 % (Saône-et-Loire) de la SAU et de 45 à 69 % de la SFP. La part du maïs dans la SFP est passée de 13 à 18 % entre 2000 et 2010. L'Yonne



Source : Agreste - Recensements agricoles 2000 et 2010

se distingue avec une proportion de maïs deux fois plus élevée que dans les autres départements (29%). La modification de l'assolement des exploitations laitières a permis une légère intensification de la production. Le taux de chargement par hectare de SFP progresse de 5 % pour atteindre 1,3 UGB herbivore par hectare. Il est cependant inférieur à celui observé au niveau national (1,4). Le pâturage est une pratique très fréquente : il est effectué dans neuf élevages sur dix pendant en moyenne sept mois et concerne 83 % des surfaces en prairies.

En lien avec l'agrandissement des structures, les formes sociétaires se sont développées et sont devenues majoritaires. 57 % des producteurs de lait sont en Gaec ou EARL contre 35 % en 2000. Elles détiennent 76 % du cheptel contre 58 % dix ans plus tôt. Parmi les formes sociétaires, la proportion des EARL a doublé passant de 13 à 26 %. Elles détiennent 28 % du cheptel et ont en moyenne 49 vaches, soit dix de

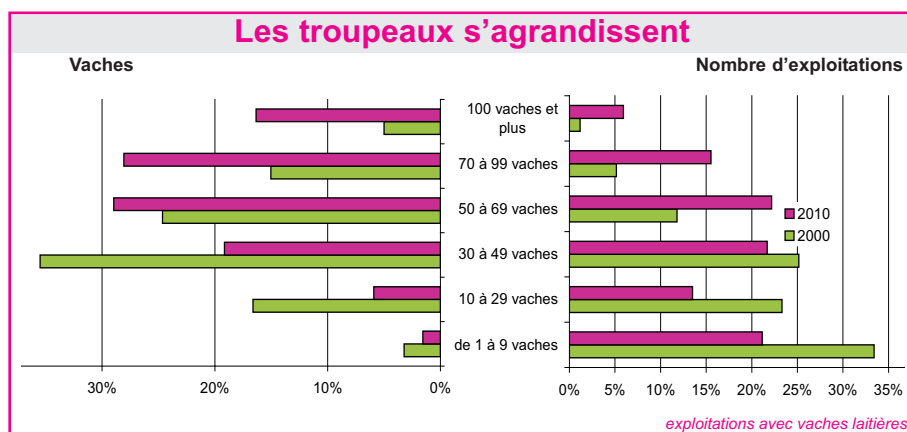
plus qu'en 2000. Les Gaec représentent 30 % des exploitations laitières contre 23 % en 2000. Ils détiennent près de la moitié du cheptel régional (48 %) et se caractérisent par des troupeaux de grande taille, avec en moyenne 71 vaches.

## Des exploitations peu spécialisées

En Bourgogne, l'élevage laitier constitue rarement l'activité principale des exploitations élevant des vaches laitières. Seulement 35 % d'entre elles, soit 450 élevages, sont spécialisées dans cette production contre 61 % au niveau national, ce qui place la Bourgogne à l'avant-dernier rang des régions pour le taux de spécialisation des élevages. Ces structures spécialisées détiennent un peu moins de la moitié du cheptel régional, contre les deux tiers en moyenne au niveau national. Le reste du troupeau de vaches laitières est très majoritairement détenu par des exploitations de polyculture-polyélevage (40 %) et par des exploitations combinant l'élevage de bovins pour la viande et le lait (8 %). Cependant, la production laitière contribue majoritairement à l'activité économique des exploitations : en moyenne elle représente 55 % de leur production brute standard, contre 50 % en 2000.

## Une main d'œuvre familiale productive

La croissance des troupeaux s'accompagne d'un développement de la main d'œuvre présente sur les exploitations : au cours de la dernière décennie, le nombre moyen



Source : Agreste - Recensements agricoles 2000 et 2010

d'Unité de Travail Annuel (UTA) par exploitation augmente de 12 % passant de 1,95 à 2,18. Cette progression atteint même 19 % pour les élevages laitiers spécialisés (1,78 à 2,12 UTA). L'agrandissement des cheptels a également été obtenu par des gains de productivité liés à une amélioration de l'organisation du travail et des investissements importants dans les bâtiments d'élevage et le matériel de traite. Ainsi dans les exploitations laitières spécialisées, le nombre de vaches laitières par UTA augmente de 30 % passant de 21,7 à 28,3. Cette productivité du travail dans les élevages spécialisés est légèrement plus élevée en Bourgogne qu'au niveau national où l'on compte 26,1 vaches par UTA. Les élevages de très grande taille (plus de 100 vaches laitières) sont ceux où elle est la plus élevée avec 32 vaches par UTA. Au total, la quantité de travail réalisée en 2010 dans les exploitations détenant des vaches laitières s'élève à 2 800 UTA dont 960 dans les élevages spécialisés.

La main d'œuvre demeure très majoritairement familiale. Les exploitants et leurs familles assurent 85 % du travail, dont 73 % pour les seuls exploitants. Le salariat en dehors du cadre familial progresse, mais demeure peu développé. Les salariés permanents contribuent désormais à 11 % du travail contre 6 % en 2000. Ils sont présents dans un quart des exploitations.

### Des exploitants plutôt jeunes et bien formés

Les exploitants élevant des bovins laitiers sont plus jeunes que la moyenne des exploitants bourguignons (46 ans contre 49 ans). Cependant, ils sont un peu plus âgés qu'en 2000 (45 ans) et la proportion de jeunes exploitants (moins de 40 ans) est plus faible qu'il y a dix ans : 28 % en 2010 contre 34 % en 2000. La proportion d'éleveurs âgés de plus de 50 ans reste stable (39 %), mais elle atteint 81 % au sein des petites exploitations. La féminisation parmi les éleveurs progresse très lentement : le pourcentage d'exploitantes passe

de 21 à 22 % entre 2000 et 2010. Les femmes succèdent souvent à leur conjoint lorsqu'il prend sa retraite : elles sont âgées en moyenne de 49 ans et leur proportion atteint 41 % parmi les éleveurs de plus de 60 ans.

La transmission des exploitations sera un enjeu important dans les prochaines années car la moitié des exploitations détenant la moitié des vaches laitières comptent au moins un exploitant âgé de plus de 50 ans. Dans 43 % des cas, les exploitants n'ont pas prévu leur succession. 8 % des élevages détenant 3 % des vaches affirment même ne pas avoir de successeur et que l'exploitation va disparaître. L'incertitude de la succession est d'autant plus grande que la dimension économique de la structure est petite. Lorsque le successeur est connu, il appartient à la famille de l'exploitant dans 87 % des cas, confirmant le caractère familial de l'élevage laitier.

Les éleveurs laitiers possèdent un niveau de formation agricole supérieur à celui des autres exploitants : un tiers d'entre eux a une formation agricole de niveau baccalauréat ou plus, contre 27 % pour l'ensemble des exploitants. Ce bon niveau permet de faire face à la technicité de la production laitière.

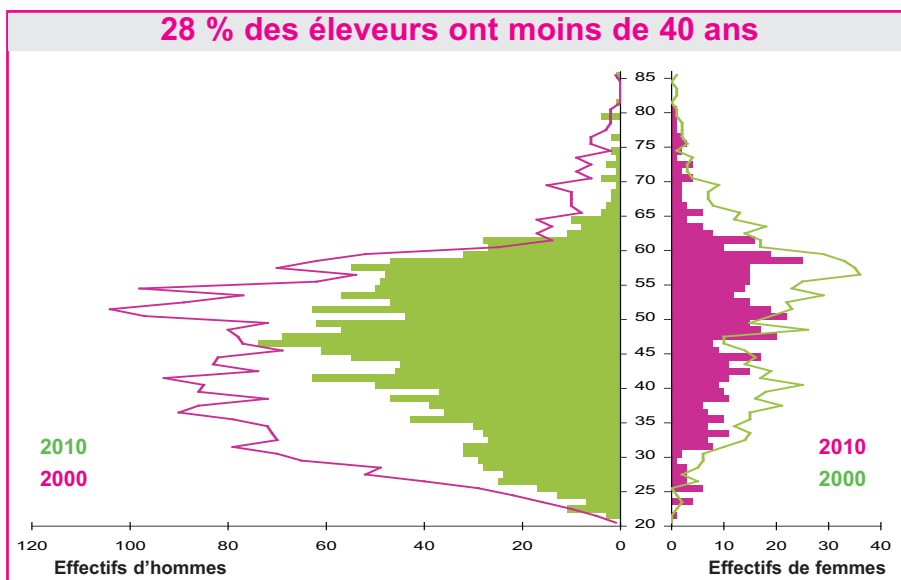
### Peu de transformation à la ferme

Un élevage laitier sur dix commercialise des produits laitiers en circuits courts. La vente à la ferme

constitue alors le principal mode de commercialisation. La Nièvre se distingue avec près de trois éleveurs sur dix commercialisant des produits laitiers via des circuits courts. Il en est de même pour la transformation à la ferme : elle est pratiquée par 26 % des éleveurs nivernais contre 9 % des éleveurs bourguignons. Un élevage laitier sur cinq bénéficie d'au moins un signe ou une démarche qualité. Environ 70 exploitations sont engagées dans une AOC-AOP. La Côte-d'Or, avec les AOC-AOP Epoisses et Langres possède la plus forte proportion d'élevages en appellation d'origine : 9 % contre 6 % au niveau régional. Les certifications de conformité de produit et d'autres démarches de qualité engagent 200 exploitations. Par ailleurs, 30 élevages laitiers possèdent la certification Agriculture Biologique. Ils détiennent 1,6 % du cheptel régional. En 2011, 3,1 millions de litres de lait bio ont été collectés en Bourgogne (source SEDARB).

### Une production majoritairement valorisée hors de la région

La référence laitière régionale (ventes directes comprises) est de 411,4 millions de litres de lait pour la campagne 2010-2011, soit 1,7 % du total national. La référence laitière moyenne par élevage progresse d'environ 143 000 litres en dix ans (+ 66 %). En 2000, elle se situait à 216 200 litres par exploitation.



Source : Agreste - Recensements agricoles 2000 et 2010

exploitants ayant des vaches laitières

■ Une **exploitation agricole** est une unité économique ayant une gestion indépendante et qui répond à un critère de dimension. Pour l'élevage bovin, au moins 1 vache ou 2 bovins âgés de plus de 2 ans ou présence d'un atelier d'engraissement ou d'élevage.

■ L'**unité de travail annuel (UTA)** permet de cumuler les différents temps de travail. Cette unité correspond à l'équivalent du temps de travail d'une personne à temps complet sur un an.

■ Les surfaces agricoles et les cheptels sont valorisés selon des coefficients permettant le calcul de la **production brute standard (PBS)**. Ces coefficients résultent des valeurs moyennes sur la période 2005 à 2009. La PBS décrit un potentiel de production des exploitations et permet de les classer en « moyennes et grandes exploitations », quand elle est supérieure ou égale à 25 000 euros, en « grandes exploitations » quand elle est supérieure ou égale à 100 000 euros. La contribution de chaque surface ou cheptel à la production brute standard permet également de classer les exploitations selon leur **orientation technico-économique (Otex)**. Une exploitation spécialisée en « bovins lait » tire au moins deux tiers de sa PBS de cette activité.

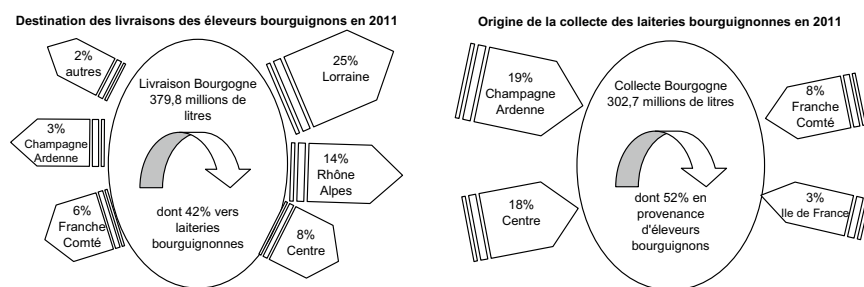
■ Les cheptels sont connus en nombre de têtes. L'**unité de gros bétail (UGB)** permet de comparer les effectifs de troupeaux composés d'animaux d'espèces ou de catégories différentes. Dans cette étude, on utilise les UGB herbivores « aliments grossiers » légèrement différents des UGB de la Politique Agricole Commune.

■ Le **taux de chargement** est le rapport des UGB herbivores « aliments grossiers » à la superficie fourragère principale (superficie toujours en herbe et fourrages).

■ **EARL** : exploitation agricole à responsabilité limitée.

**Gaec** : groupement agricole d'exploitation en commun.

## Seulement 42 % du lait bourguignon collecté par les opérateurs locaux



Source : Agreste - Enquête Mensuelle Laitière 2011

En 2010, elle atteint 359 650 litres, soit 48 960 litres de plus que la moyenne nationale. L'Yonne se distingue avec une moyenne de 423 470 litres ce qui la place au 10<sup>ème</sup> rang des départements. Au cours de la dernière décennie, le nombre d'exploitations disposant d'une référence laitière a diminué de 35 %.

A compter de la campagne 2011-2012 et jusqu'à la sortie des quotas prévue en 2015, la gestion des références laitières de la région est réalisée au niveau de trois bassins : Côte-d'Or et Yonne sont rattachés au bassin Grand-Est, la Nièvre à celui du Centre et la Saône-et-Loire à celui de Rhône-Alpes.

La quasi-totalité du lait produit est destiné à l'industrie (98 %). Malgré une baisse importante du nombre de livreurs (- 42 % entre 2000 et 2010), les livraisons à l'industrie ont bien résisté avec une légère diminution de 3 % des volumes. Pour l'année civile 2011, la production de lait livrée à l'industrie s'élève à 379,8 millions de litres. Moins de la moitié de ce volume est valorisé localement. En effet, seulement 42 % de la production est collectée

par les opérateurs bourguignons, dont certains revendent le lait à des transformateurs situés en dehors de la Bourgogne. La moitié de l'approvisionnement des collecteurs de la région est local. Le reste du lait collecté provient essentiellement de Champagne-Ardenne et de la région Centre.

**La Montbéliarde gagne du terrain**  
La Prim'Holstein, qui représentait une vache sur deux en 2000 voit ses effectifs diminuer de plus de 20 % (26 400 têtes recensées). Elle est désormais concurrencée par la Montbéliarde (25 500 têtes). Ces deux races représentent près de 90 % du cheptel laitier. Leur répartition sur le territoire bourguignon n'est pas homogène : la race Montbéliarde est très majoritaire en Saône-et-Loire (76 % des vaches), tandis que la Prim'Holstein domine dans la Nièvre (70 %) et l'Yonne (89 %). Les races Brune (3800 têtes) et Simmental (2100 têtes) occupent une place marginale et se rencontrent essentiellement en Côte-d'Or.

Samuel Bruley

### Pour en savoir plus

Sites internet : - [www.draaf.bourgogne.gouv.fr](http://www.draaf.bourgogne.gouv.fr),  
rubriques recensement agricole et la Bourgogne en chiffres  
- [www.agreste.agriculture.gouv.fr](http://www.agreste.agriculture.gouv.fr)



## Agreste Bourgogne - N° 144 - janvier 2013

Direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt de Bourgogne  
Service régional de l'information statistique et économique  
4 bis rue Hoche - BP 87865  
21078 Dijon Cedex  
Tél. : 03 80 39 30 12  
Fax : 03 80 39 30 99  
E-mail : [srise.draaf-bourgogne@agriculture.gouv.fr](mailto:srise.draaf-bourgogne@agriculture.gouv.fr)

Directeur régional : Jean-Roch Gaillet  
Directrice de la publication : Dominique Degueurce, chef du SRISE  
Composition : SRISE  
Crédit photos : SRISE  
Impression : DRAAF  
ISSN : 1293 - 1748  
Prix : 2,5 euros  
site internet : [www.draaf.bourgogne.gouv.fr](http://www.draaf.bourgogne.gouv.fr)  
Dépôt légal : à parution  
© AGRESTE 2013

## Quelques chiffres sur l'élevage laitier en Bourgogne

**Tableau 1 : Ensemble des exploitations ayant des vaches laitières**

	Côte-d'Or		Nièvre		Saône-et-Loire		Yonne		Bourgogne	
	2010	2000	2010	2000	2010	2000	2010	2000	2010	2000
Nombre de vaches laitières	15 531	17 603	3 605	4 499	23 013	26 240	15 803	19 282	57 952	67 624
Exploitations ayant des vaches laitières	313	543	105	275	549	1 144	314	522	1 281	2 484
dont ayant de 1 à 9 vaches	38	101	44	185	148	476	41	68	271	830
dont ayant de 10 à 29 vaches	47	155	12	27	80	258	34	139	173	579
dont ayant de 30 à 49 vaches	67	167	11	28	116	255	76	175	278	625
dont ayant de 50 à 69 vaches	86	79	18	19	90	104	90	91	284	293
dont ayant de 70 à 99 vaches	58	36	9	14	76	41	56	37	199	128
dont ayant 100 vaches ou plus	17	5	5	2	37	10	17	12	76	29
Nombre moyen de vaches par exploitation	50	32	34	16	42	23	50	37	45	27
Nombre d'exploitants	612	886	151	351	872	1 564	541	773	2 180	3 574
dont nombre de femmes exploitantes	143	202	30	69	191	321	110	164	483	756
dont nombre d'exploitants de moins de 40 ans	166	323	34	90	273	535	135	280	608	1 228
Nombre de salariés permanents non familiaux	107	99	5	61	137	168	124	118	419	446
Nombre d'UTA totales	748	1 162	232	494	1 120	2 128	697	1 071	2 796	4 855
dont nombre d'UTA familiales	630	1 050	180	427	983	1 948	583	959	2 376	4 385
Surface agricole utilisée (ha)	59 719	76 914	13 687	27 762	64 162	94 968	46 090	59 072	183 658	258 716
Surface fourragère principale (ha)	25 761	33 752	9 021	18 789	41 034	66 912	19 544	23 612	95 361	143 065
Surface en maïs fourrager (ha)	4 570	4 784	1 367	1 404	5 287	5 835	5 692	6 685	16 916	18 708
Surface toujours en herbe (ha)	16 677	23 740	5 761	13 012	28 165	50 638	8 801	10 473	59 410	97 865
Nombre d'UGB herbivores alimentation grossière	31 536	39 795	10 553	22 394	54 724	82 717	27 540	33 110	124 353	178 015
Pourcentage de vaches de race Prim'Holstein	29%	31%	70%	73%	20%	24%	89%	92%	44%	48%
Pourcentage de vaches de race Montbéliarde	36%	34%	12%	8%	76%	73%	6%	3%	43%	39%
Nombre d'exploitations commercialisant des produits laitiers en circuits courts	13	nc	28	nc	71	nc	33	nc	145	nc
Nombre d'exploitations engagées dans des démarches qualité	73	nc	22	nc	11	nc	50	nc	256	nc

Source : Agreste - Recensements agricoles 2000 et 2010

nc : non connu

**Tableau 2 : Exploitations spécialisées "bovins lait"**

	Côte-d'Or		Nièvre		Saône-et-Loire		Yonne		Bourgogne	
	2010	2000	2010	2000	2010	2000	2010	2000	2010	2000
Exploitations spécialisées en bovins lait	80	123	31	62	216	386	127	200	454	771
dont moyennes et grandes	80	104	27	43	203	341	125	185	435	673
Nombre de vaches laitières détenues par les exploitations spécialisées	5 329	4 889	2 066	2 440	12 246	13 587	7 540	8 868	27 186	29 784
Nombre moyen de vache par exploitation spécialisée	67	40	67	39	57	35	59	44	60	39
Surface agricole utilisée (ha)	11 892	11 898	3 774	4 698	23 710	28 336	13 538	18 047	52 915	62 979
Surface fourragère principale (ha)	7 595	7 570	2 759	3 144	16 012	19 091	8 544	10 435	34 911	40 240
Surface en maïs fourrager (ha)	1 321	1 258	832	787	2 661	2 727	2 745	3 353	7 559	8 126
Surface toujours en herbe (ha)	4 803	5 169	1 221	1 325	9 567	13 059	3 515	4 490	19 101	24 044
Nombre d'UGB herbivores alimentation grossière	9 361	8 496	3 453	4 113	21 583	23 721	12 137	14 412	46 533	50 742
Nombre d'exploitants	158	177	46	83	337	502	211	287	752	1 049
dont nombre de femmes exploitantes	41	52	10	19	65	90	54	71	170	232
dont nombre d'exploitants de moins de 40 ans	58	56	9	21	108	171	58	111	233	359
Nombre de salariés permanents non familiaux	27	29	26	24	49	38	43	46	145	137
Nombre d'UTA totales	195	226	76	109	437	646	254	391	962	1 372
dont nombre d'UTA familiales	165	201	50	85	386	602	221	355	822	1 243
Nombre d'exploitations commercialisant des produits laitiers en circuits courts	6	nc	6	nc	12	nc	16	nc	40	nc
Nombre d'exploitations engagées dans des démarches qualité	24	nc	1	nc	5	nc	20	nc	113	nc

Source : Agreste - Recensements agricoles 2000 et 2010

nc : non connu

**Tableau 3 : Quotas laitiers**

Quotas laitiers (campagne 2010-2011)	Côte-d'Or	Nièvre	Saône-et-Loire	Yonne	Bourgogne
Nombre de détenteurs	297	79	451	317	1 144
Quota en million de litres (livraison + vente directe)	107,1	24,4	145,7	134,2	411,5
Quota moyen par exploitation (litres)	360 534	309 074	323 073	423 470	359 652

Source : FranceAgriMer